

« Contentieux CEDH »

Vendredi 6 mars 2026, de 9h à 13h, à distance

Par Me Ümit KILINÇ, Avocat au Barreau de Strasbourg

PROGRAMME

- La première partie sera consacrée à l'étude théorique et pratique des conditions de recevabilité des requêtes devant la Cour (épuisement des voies de recours, délai de quatre mois, qualité de victime, préjudice important, etc),
- La deuxième partie se concentrera à la pratique de la préparation de la requête et au respect des conditions formelles de l'article 47 du Règlement de la Cour (formulation des faits et griefs, pouvoir d'avocat, liste des annexes, etc),
- La troisième partie sera l'occasion de traiter de la procédure devant la Cour et du cheminement d'une requête (juge unique, règlement amiable, réplique/duplique/observations de l'article 41, radiation du rôle, assistance judiciaire, etc),
- La quatrième partie sera consacrée à l'étude d'un ou deux cas pratiques fondés sur des arrêts essentiels de la Cour.

